



Bilan annuel de l'animation du DocOb du site Natura 2000 FR 1112003 – Boucles de la Marne Année 2020



Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :

Carrière GSM de Luzancy © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Parc du Pâtis à Meaux © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Marais de Lesches © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Réserve naturelle régional du Grand Voyeux © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Octobre 2021

SOMMAIRE

- 1 Préambule****3**
 - 1.1 Le DocOb et le site Natura 2000****3**
 - 1.2 L'animation****3**
 - 1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb****3**
 - 1.4 Missions de la structure animatrice****9**
- 2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.****10**
 - 2.1 Animation des contrats Natura 2000****10**
 - 2.1.a Nouveau contrat**10**
 - 2.1.b Suivi des contrats en cours**11**
 - 2.1.c Projets de contrats Natura 2000**12**
 - 2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique****14**
 - 2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020**14**
 - 2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC**17**
 - 2.3 Animation de la charte Natura 2000****19**
- 3 Évaluation des incidences des projets****19**
- 4 Suivis scientifiques et techniques****20**
- 5 Projet d'extension du site Natura 2000****22**
- 6 Actualisation du DocOb****24**
- 7 Information, communication, sensibilisation****25**
 - 7.1 Création et mise à jour d'outils de communication****25**
 - 7.2 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire****25**
 - 7.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site****25**
- 8 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site****26**
- 9 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site****27**
 - 9.1 Organisation de la gouvernance du site****27**
 - 9.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage**27**
 - 9.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'État**27**
 - 9.2 Gestion administrative et financière****27**
- 10 Synthèse****28**

1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) FR1112003 des « Boucles de la Marne ». Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 27/11/2010 et l'animation a débuté le 14/01/2011 après la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Copil a été présidé par Madame Geneviève Wortham, Conseillère régionale, jusqu'en 2015. L'AEV et Mme Wortham ont été maintenues dans leurs fonctions lors du renouvellement de l'animation qui a eu lieu à la réunion du Copil du 28 mai 2015 ; cependant, suite aux élections régionales de décembre 2015, Madame Wortham a perdu son siège de conseillère régionale.

Par courrier du 8 septembre 2017 adressé au Préfet de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France a présenté sa candidature en tant que structure porteuse pour la mise en œuvre du DocOb sur le site Natura 2000 des Boucles de la Marne. Par l'arrêté n°17-142 du 5 septembre 2017, la Présidente de la Région Île-de-France a désigné Monsieur Benoit Chevron, Conseiller régional, pour la représenter au Comité de pilotage du site Natura 2000.

Le sous-préfet de Meaux a transmis la candidature de la Région Île-de-France aux représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du Copil par courrier du 25 septembre 2017. En l'absence d'autres candidatures au 1^{er} janvier 2018, Monsieur Chevron a été désigné comme Président du comité de pilotage et la Région Île de France maintenue dans ses fonctions de structure porteuse pour les trois années suivantes.

Sophie Coste-Durieux était chargée de mission Natura 2000 à l'AEV entre septembre 2018 et mai 2020. Fanny Guez, a pris le poste de chargée de mission Natura 2000 à l'AEV suite au départ de Sophie Coste-Durieux, à partir de juin 2020. Les chargées de mission consacrent 40% de leur temps à l'animation du DocOb des « Boucles de la Marne ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR1112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de janvier à décembre 2020, neuvième année d'animation pour ce site.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb. Le **Tableau 1** reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés.

Au moment de la désignation du site, 11 espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux étaient répertoriées au sein du périmètre.

En 2019, par arrêté ministériel le nombre d'espèces d'oiseaux justifiant la désignation du site est passé à 22, avec les espèces suivantes :

- Héron pourpré (*Ardea purpurea*) ;
- Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) ;
- Harle piette (*Mergus albellus*) ;
- Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) ;
- Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) ;
- Chevalier combattant, combattant varié (*Philomachus pugnax*) ;
- Mouette pygmée (*Larus minutus*) ;
- Guifette noire (*Chidonias niger*) ;
- Hibou des marais (*Asio flammeus*) ;

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2**.

Une nouvelle fiche mesure, validée en Comité de pilotage, le 28 juin 2018 a été ajoutée (cf. document en annexes). Il s'agit d'une mesure (Mo-5) permettant la mise en place de chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable.

Figure 1 : Localisation et limites de la ZPS

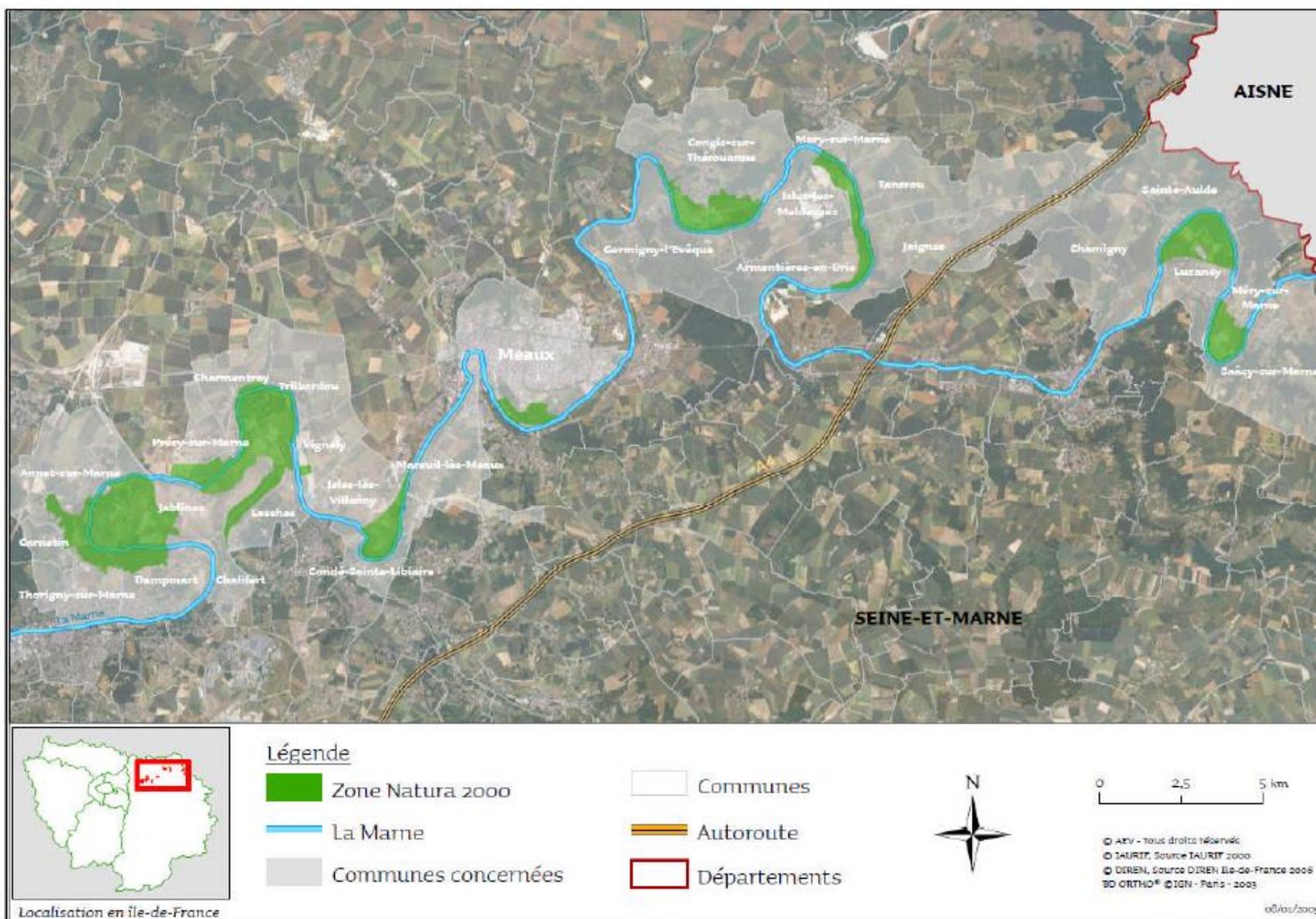


Tableau 1 : Espèces et Habitat à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Blongios nain (5-10 couples)	Valeur patrimoniale très forte ; espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, quasi-menacée en France.	Fort	Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats de nidification (roselière).
	Risque assez fort ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières (atterrissement et boisement).		
Butor étoilé (5-10 hivernants)	Valeur patrimoniale très forte ; espèce hivernante rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, rare en France. Disparu récemment de l'Île-de-France en tant que nicheur.	Fort	Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats d'hivernage (roselière).
	Risque assez fort ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.		
Gorgebleue à miroir (10-12 couples)	Valeur patrimoniale forte ; espèce très rare et localisée presque exclusivement dans les boucles de la Marne en Île-de-France. En phase d'expansion rapide, non menacée en France.	Fort	Espèce en expansion mais seule population francilienne et risque de régression des habitats à long terme.
	Risque assez fort ; population faible mais en augmentation, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.		
Mouette mélanocéphale (15-28 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	Fort	Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots à faible recouvrement végétal).
	Risque fort ; population faible menacée par l'évolution de la végétation des îlots et par le dérangement par le public. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
Œdicnème criard (12 couples)	Valeur patrimoniale forte ; espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France, quasi-menacée en France.	Fort	Régression prévisible si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre (pelouses et friches pionnières).
	Risque fort ; espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.		
Sterne pierregarin (13-25 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France.	Fort	Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots dénudés).
	Risque fort ; population faible, menacée par le dérangement par le public et l'évolution de la végétation sur les îlots. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
Pie-grièche écorcheur (0-5 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare en Île-de-France et non menacée en France.	Assez fort	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives).
	Risque assez fort ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Habitats menacés par l'évolution des milieux semi-ouverts en boisements.		
Milan noir (4 couples)	Valeur patrimoniale forte ; espèce rare en Île-de-France localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition, mais en augmentation dans la région et non menacée en France.	Assez fort	Espèce en partie dépendante du maintien d'activités de stockage de déchets. Habitats de reproduction non menacés.
	Risque assez fort ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée à terme par la fermeture des centres de stockage des déchets.		
Martin-pêcheur d'Europe (5-13 couples)	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare en Île-de-France mais régulièrement répartie, non menacée en France.	Faible	Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.
	Risque faible ; les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité.		
Pic noir (1-2 couples)	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	Faible	Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.
	Risque faible ; population marginale aux habitats peu représentés dans la ZPS et non menacés actuellement.		
Bondrée apivore (0-2 couples)	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare dans la région et non menacée en France.	Faible	Population anecdotique non dépendante de mesures de conservation particulières.
	Risque faible ; l'espèce est présente de manière anecdotique dans la ZPS et sa reproduction est incertaine. Les risques d'altération de ses habitats de reproduction sont faibles.		

Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site

Type de milieux	Objectifs de développement durable		Actions ¹	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats et dans l'ensemble des activités industrielles (CET, ISDI)	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune	Anim_5	
	OBJECTIF 7	Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieux	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 7 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdic-nème criard	Anim_Agri Agri_8
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts	Agri_9

¹ Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions ²
Milieux forestiers, boisements alluviaux	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forstière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt.1 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation rivulaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH.1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH.2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH.1 ZH.3 ZH.4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO.1 MO.2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO.3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

² Freq = fréquentation

1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de l'année 2020.

2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), de la charte, et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mise en place pour faire jouer ces leviers.

2.1 Animation des contrats Natura 2000

2020 était la cinquième année où la contractualisation a été possible pour la nouvelle programmation du FEADER sur la période 2014-2020. Il y a eu un nouveau contrat signé en 2020 par l'AEV pour la RNR du Grand Voyeux. La chargée de mission Natura 2000 s'est occupée de sa mise en place, en collaboration avec le technicien de l'AEV en charge de ce territoire, et du suivi des contrats en cours. La chargée de mission Natura 2000 a également pris contact avec de nouveaux bénéficiaires potentiels pour les années suivantes (maintien du contact, sensibilisation, conseil...).

2.1.a Nouveau contrat

Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux

Une convention relative à l'attribution d'une subvention pour l'entretien de haies sur la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux a été signée en novembre 2020 avec l'Etat et le FEADER. L'objectif de ce contrat est de préserver la quiétude aux abords des sites sensibles pour l'avifaune des roselières et des plans d'eau, en particulier pour le Busard des roseaux, le Butor étoilé, et le Blongios nain, mais avec également un effet parapluie pour de nombreuses autres espèces (Fuligule milouin et morillon, Grande Aigrette, Aigrette garzette, Râle d'eau...).

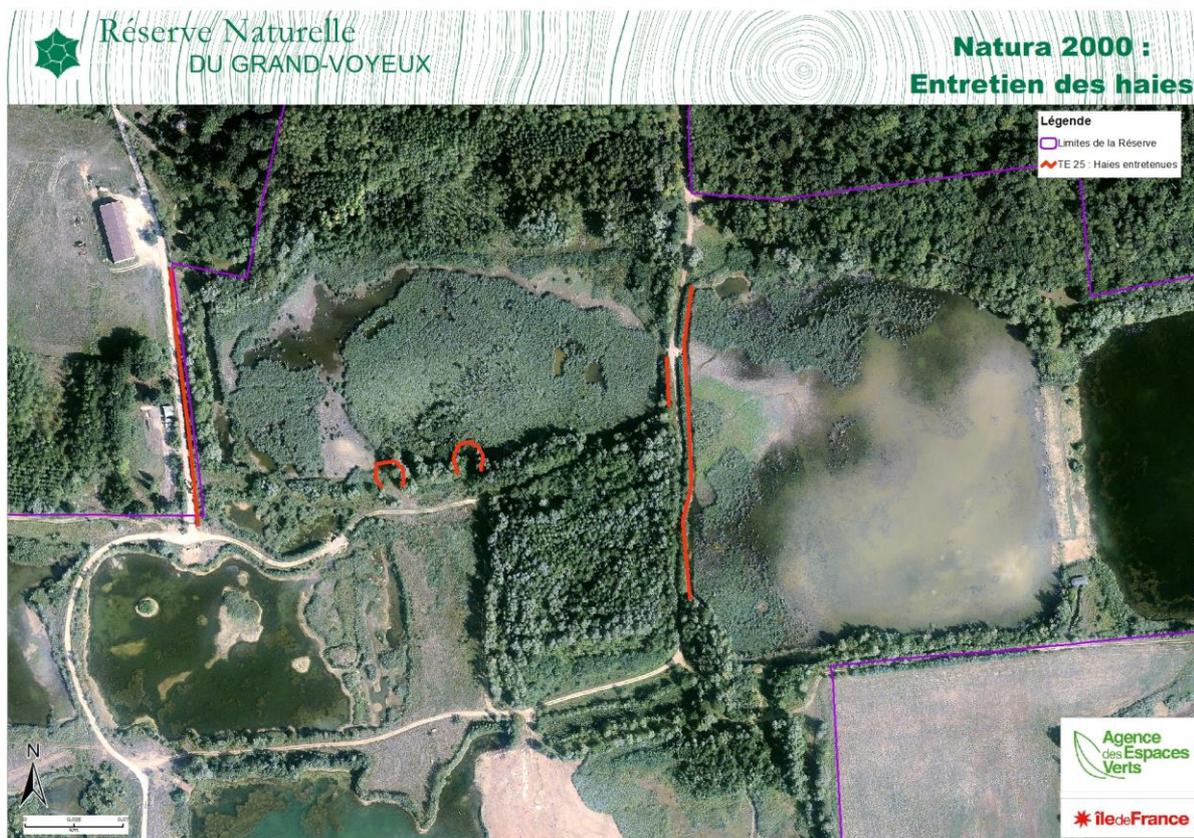


Figure 2 : Cartographie des haies concernées par le contrat ©AEV

2.1.b Suivi des contrats en cours

Entretien d'un îlot où nichent les Mouettes mélanocéphales au sein de l'Île de Loisirs régionale de Jablines-Annet



Figure 3 : Chantier nature de débroussaillage de l'îlot « à mouettes mélanocéphales », réalisé par le Corif sur l'Île de loisirs de Jablines-Annet © AEV, J. Lavialle, 2018

La Mouette mélanocéphale requière pour sa nidification des îlots à faible recouvrement végétal et une grande tranquillité. Une colonie s'est installée depuis 2001 sur un îlot au Nord de l'île de loisirs et formait la deuxième plus importante population nicheuse d'Île-de-France (F. Bouzendorf), jusqu'à 2019. La population augmentait depuis 2014, sans doute en lien avec la clôture de mise en défens du secteur (contrat Natura 2000), et a ensuite subi un déclin significatif jusqu'à la disparition totale de la population nicheuse.

Un contrat Natura 2000 a été signé en décembre 2016 par l'île de loisirs de Jablines-Annet, permettant de financer l'entretien annuel de l'îlot par débroussaillage jusqu'en 2021.

Cet entretien a été réalisé par la LPO, sous la forme d'une prestation (chantier nature) pour l'île de loisirs, en début d'année 2020.

Entretien des milieux ouverts au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux

Un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV en 2016 pour :

- La fauche hivernale de roselières, pour lutter contre la colonisation des ligneux,
- la création de chenaux dans la roselière pour augmenter l'interface eau-libre/ roselière.

Ces opérations visent à maintenir et développer la roselière afin de favoriser les espèces d'oiseaux nichant et se nourrissant dans celle-ci : Busard des roseaux, Blongios nain, Héron pourpré, Butor étoilé.

Toutes ces opérations sont inscrites dans le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale.



Figure 4 : Roselières, RNR du Grand Voyeux © AEV, S. Ducret, 2017

Les premiers travaux de restauration de la roselière ont été menés en 2016, incluant une fauche de celle-ci. Il était attendu une repousse de la roselière pour les parties fauchées, ce qui n'a pas été le cas. De fait, les opérations de restauration suivantes n'ont pas été menées.

2.1.c Projets de contrats Natura 2000

Projet de contrat Natura 2000 d'un propriétaire basé à Mery-sur-Marne.

La propriété se situe sur un ancien site de gisement de sable et de granulats. La société Cemex qui avait en charge l'exploitation du lieu a établi il y a un peu plus de 10 ans un diagnostic écologique en vue de réhabiliter l'ancienne carrière. Ce diagnostic mettait alors en lumière la présence d'espèces de batraciens, d'oiseaux, d'oiseaux migrateurs, mais également de nombreuses autres espèces.

Le plan environnemental d'entreprise, la réglementation, ainsi que les volontés internes à l'entreprise, ont favorisé un réaménagement de l'espace axé sur l'écologie et la diversité biologique. C'est ainsi que cet espace situé sur environ 32 hectares a pris la forme définitive actuelle répartie entre un étang d'environ 15 hectares, bordé d'environ 2 hectares de berges, et une surface enherbée de 16 hectares.

A la fin de la période d'exploitation, le propriétaire a conclu un accord avec la société afin d'utiliser et entretenir cet espace. Il a ainsi réhabilité les espaces afin de faire pâturer des chevaux tout en préservant la beauté et la diversité du site.

Désormais propriétaire du site, il s'efforce de préserver celui-ci et de l'entretenir. Il souhaite favoriser sa restauration et favoriser le développement d'espèces animales et végétales. Sa volonté est de préserver le lieu, de développer un biotope naturel et diversifié, et de favoriser les espèces Natura 2000 ayant valu la désignation du site.

On peut noter la présence potentielle de plusieurs espèces, dont certaines déjà observées dans les alentours, voir nicheuses dans la Boucle de Méry-sur-Marne : l'Œdicnème criard, la Pie-grièche écorcheur et certains oiseaux de berges comme le Martin-pêcheur d'Europe et le Blongios nain.

Les actions du DocOb pour laquelle la demande de subvention sera demandée sont les suivantes :

- N11Pi et N11R : Entretien ou restauration de la végétation des berges de la Marne et des plans d'eau ;
- No4R : Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts.

Rouvrir les milieux, par le pâturage et le broyage de la végétation, va permettre de favoriser les espèces se nourrissant au sol, en particulier la Bondrée apivore et l'Œdicnème criard. Intervenir sur la ripisylve doit permettre de favoriser les espèces de berges, en particulier le Martin-pêcheur d'Europe et le Blongios nain.

Le montant total du projet s'élève à 25 220 € sur 4 années (7 430 € la première année puis 5 930 € par année les 3 années suivantes).

Les commissions de sélection et de programmation sont prévues entre les services de l'Etat et le conseil régional courant 2021 afin de délibérer sur ce projet de contrat.

Forêt des Vallières

Un projet de travaux de génie écologique en faveur de la pie-grièche écorcheur sur la forêt des Vallières est en cours de réflexion. L'AEV est en attente du document d'aménagement forestier qui doit être rédigé par l'ONF afin que cette zone figure en « travaux de génie écologique hors sylviculture ». Ce sujet n'a pas progressé en 2020.

Tableau 3: Synthèse des contrats Natura 2000 en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de la Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Me-sures DocOb	Avancement
32311D07000002	AEV (RNR du Grand Voyeux)	11 219,57 €	20/12/2011	- Faucardage de roselières - Arrachage de recrues ligneux	Butor étoilé Busard des roseaux Gorgebleue à miroir	1 ha	ZH-1 ZH-5	11 219,57 € attribués. AP 2015 : subvention caduque
32311D07000003	BPAL de Jablines-Annet	19 814,31 €	29/09/2011	- Débroussaillage d'îlots et de parcelles - Pose d'une clôture - Pose de panneaux d'information	Oedicnème criard Sterne pierregarin Mouette mélanocéphale Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	îlot Nord : 1433 m2 îlot Sud : 379 m2 parcelles : 4,5 ha clôture : 590 m 6 panneaux	MO-1 ZH-3 Freq-2 Freq-3	Fin des travaux et solde en 2014
32312D07000002	Propriétaire privé à Mery-sur-Marne	5 803,11 €	09/10/2012	-Restauration de pelouses sèches - Restauration de roselières - Création de mares et chenaux - Création d'arbres têtards et arbres morts	Gorgebleue à miroir Pie grièche écorcheur Oedicnème criard Bondrée apivore (alim.) Pic noir (alim.)	fauche : 3,5 ha roselières : 0,2 ha	MO-1 MO-3 ZH-2 ZH-6	11 694,49 € attribués. Travaux effectués en 2012 et 2013, pas en 2014 vu l'évolution du milieu. AP 2015 : réduction de la subvention
22712D07000004	AEV (forêt régionale des Vallières)	31 240,00 €	20/12/2012	Mise en place d'îlots de sénescence	Pic noir Pic mar Bondrée apivore	8,96 ha	Forêt-1	Fin des travaux et solde en 2013
2016/0706/11	BPAL de Jablines-Annet	4 000,00 €	12/12/2016	Entretien de l'îlot Nord par débroussaillage avec export	Mouette mélanocéphale	1 400 m ²	MO-1	
2016/0706/12	AEV (RNR du Grand Voyeux)	123 256,85 €	12/12/2016	Restauration de milieux ouverts	Blongios nain, Héron pourpré, Martin pêcheur	4,3 ha	MO-1	Montant total revu à la baisse car le faucardage prévu sur la roselière n'a pu être réalisé entre 2016 et 2018 (trop lente recolonisation)
2020/0706/04	AEV (RNR du Grand Voyeux)	18 432 €	02/11/2020	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès - Entretien des haies et pares-vue	Pie Grièche-écorcheur, Busard des roseaux, Blongios nain, Butor étoilé	2 480 m ²	Freq-2	

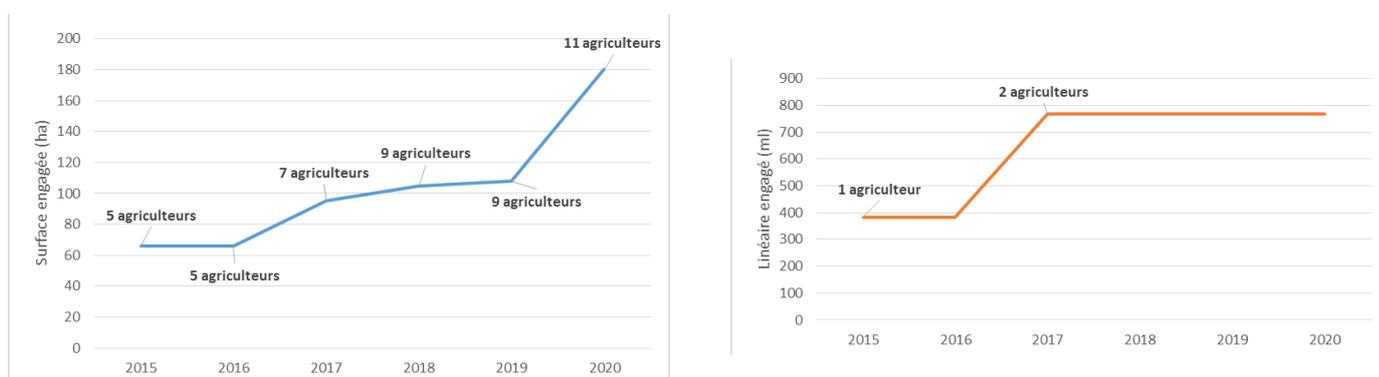
2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique

Pour la campagne PAC de 2020, la chargée de mission Natura 2000 a pris contact avec les agriculteurs exploitants des parcelles dans le site Natura 2000 des Boucles de la Marne, afin de leur présenter les MAEC ouvertes à la contractualisation et de signer de nouveaux engagements avec ceux qui le souhaitent. Plusieurs journées ont été consacrées à des rencontres et des visites sur les exploitations entre janvier et novembre 2020 pour discuter avec les agriculteurs de leurs engagements actuels et à venir.

La chargée de mission Natura 2000 a également participé à la réunion des animateurs du 24 janvier.

En 2020, huit agriculteurs se sont engagés : trois nouveaux, amenant le nombre d'agriculteurs engagés dans une MAEC à 11, et deux prolongations d'un an. Pour cette année, cela représente en termes de surface 69,88 ha de parcelles en MAEC soit 13% de la SAU de la ZPS.

Graphiques 1 et 2 : Surfaces / linéaire et nombre d'agriculteurs / d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2020.



Une évolution positive de la démarche est constatée en nombre d'agriculteurs. Sur les dix-neuf présents sur le PAEC, onze ont des contrats **et l'ensemble des parcelles en MAEC s'étend sur 177,66 hectares soit 33 % de la surface agricole utile (SAU) de la ZPS.**

La commission régionale agro-environnementale et climatique (CRAEC) s'est tenue en visioconférence le 21 janvier 2021 sous la co-présidence de Nicolas PERRIN, directeur de l'agriculture, de la ruralité et de la forêt du Conseil régional d'Île-de-France, et de Bertrand MANTEROLA, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France.

2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020

Dans **le tableau 4** à la page suivante figurent les principales mesures ouvertes sur le territoire en 2020.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des mesures ouvertes sur le territoire en 2020

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
COUVERT	IF_BOMA.HE15	COUVER_05	Création et entretien de zones refuges pour la faune	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention mai-juillet récolte interdite zéro fertilisation zéro phyto	390,94 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA.HE16	COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation zéro phyto	600 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA.HE17	COUVER_08	Amélioration des jachères	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention mai-juillet récolte et pâturage interdits zéro fertilisation zéro phyto	160 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA.HE31	COUVER_06 + HERBE_03	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	implantation avant 15 mai 1e année zéro fertilisation zéro phyto	450,00 €/ha
COUVERT	IF_BOMA.HE33	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_06	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	retard de fauche 1er août pâturage regain seulement zéro fertilisation zéro phyto	450,00 €/ ha

NB. La mesure HE32 "Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation et avec ajustement de la pression de pâturage" a été enlevée du tableau car elle ne peut plus être proposée étant incompatible avec les prairies temporaires.

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE01	HERBE_03	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	zéro fertilisation zéro phyto	130,57 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE02	HERBE_03 + HERBE_04	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	retard de fauche 15 juin pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	206,01 €/ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE03	HERBE_03 + HERBE_06	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	implantation avant 15 mai 1e année retard de fauche 1er août pâturage regain seulement zéro fertilisation zéro phyto	353,43 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_ZH01	HERBE_03 + HERBE_13	Gestion extensive de milieux humides sans fertilisation	retard de fauche 15 juin pâturage moyen < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	250,57 €/ha
MILIEUX OUVERTS	IF_BOMA_HE21	OUVERT_02 + HERBE_03 + HERBE_09	Maintien des milieux ouverts et gestion pastorale	plan de gestion pastoral maîtrise des refus hors avril-août zéro fertilisation zéro phyto	301,43 €/ ha
LINEAIRE (haie)	IF_BOMA_HA01	LINEA_01	Entretien de haies	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	0,36 €/ml
LINEAIRE (arbres)	IF_BOMA_AR01	LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	7,92 €/ arbre engagé
LINEAIRE (ripisylve)	IF_BOMA_RI01	LINEA_03	Entretien de ripisylves	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	1,01 €/ ml
LINEAIRE (bosquet)	IF_BOMA_BO01	LINEA_04	Entretien de bosquets	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	145,85 €/ha
LINEAIRE (bandes refuges)	IF_BOMA_BR01	LINEA_08	Entretien de bandes refuges sur prairies	Pas d'intervention mars-août zéro phyto	0,49 €/ ml

2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

Tableau 5 : Présentation des engagements MAEC souscrits en 2020

MAEC IF_BOMA	Mon- tant / ha ou ml	Montant total	Actions prévues	Espèces concernées	Surface (ha / ml)	Mesure DocOb
HE01	130,57 €	364,29 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	Œdicnème criard, la Bondrée apivore, le Busard Saint-Martin	2,79 ha	Agri_3
HE02	206,01 €	585,07 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	Bondrée apivore	2,84 ha	Agri_11
HE03	353,43 €	2 908,73 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet	Busard Saint-Martin, Bondrée apivore	8,23 ha	Agri_3
HE16	600 €	11 502 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt fau- nistique ou floristique	Œdicnème criard, Busard Saint-Martin, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	19,17 ha	Agri_7
HE16	600 €	1 128 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt fau- nistique ou floristique	Bondrée apivore	1,88 ha	Agri_7
HE16	600 €	6 450 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt fau- nistique ou floristique	Bondrée apivore	10,75 ha	Agri_7
HE16	600 €	1 824 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt fau- nistique ou floristique	Bondrée apivore	3,04 ha	Agri_7
HE21	301,43 €	6 384,28 €	Ouverture d'un milieu en déprise agricole et ges- tion pastorale	Œdicnème criard	21,18 ha	Agri_11

Tableau 6 : Synthèse des engagements MAEC par secteur et par mesure

	Mesures	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaune	Ouverture d'un milieu en déprise agricole et gestion pastorale
	Code : IF_BOMA_	He01 (130,57 €/ha)	HE02 (206,01 €/ha)	He03 (353,43 €/ha)	HE16 (600 €/ha)	HE21 (301,43 €/ha)
Secteurs	Méry-sur-Marne				12,63 ha	
	Vignely et Isle les Villenoy				19,17 ha	
	Luzancy				3,04 ha	
	Lesches	2,79 ha				
	Congis sur Thérouanne		2,84 ha	8,23 ha		21,18 ha
	TOTAUX 2020	2,79 ha 364,29 €	2,84 ha 585,07 €	8,23 ha 2 908,73 €	34,84 ha 20 904 €	21,18 ha 6 384,29 €

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 du site des Boucles de la Marne permet une prise en compte minimale des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

Elle a été renouvelée pour le département 77.

En outre, un propriétaire à Méry-sur-Marne, et l'AEV pour les propriétés régionales qu'elle a en gestion (Réserve Naturelle Régionale du Grand-Voyeux et Bois de Vaires) ont signé la charte.



3 Évaluation des incidences des projets

La chargée de mission Natura 2000 est sollicitée dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

Les principaux dossiers d'EIN dans lesquels la chargée de mission s'est impliquée en 2020 sont les suivants :

- Rencontre avec le directeur de l'île de loisirs de Jablines le 2 septembre afin de discuter de la charte de bonne pratique. L'animatrice Natura 2000 n'est jamais consultée sur les manifestations prévues. Actuellement ni la DDT, ni l'animatrice du site, ne reçoivent les informations de la base de loisir. L'activité de la base de loisir semble difficilement conciliable avec les enjeux Natura 2000. Il convient de trouver rapidement une solution.
- Peu de projets ont été portés à la connaissance de la DDT sur ce site en 2020. Beaucoup de manifestations sportives prévues ont été annulées compte tenu du contexte sanitaire. Les dossiers traités en 2020 sont les suivants :
 - Manifestation sportive entre Marne et Dhuys,
 - Airshow à Meaux,
 - Projet arasement à Trilbardou,
 - Intrusion quad et motos à Jablines,
 - Exploitation d'une carrière de sablons de Suez Capoulade,
 - Rally VVT à Vallière,
 - PLU de Tancrou
 - Autorisation environnementale SAS CORNEC à Lagny-sur-Marne
 - Autorisation environnementale ZAC Les Hauts de Nesles à Champs-sur-Marne.

4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animatrice Natura 2000 seule, en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant bénéficier de leur expertise : Christofer Angé, Luc Berger, Thomas Bitsch, Julien Bottinelli, Lucille Bourgeais, Amiirah Burahee, Gauthier Defoy, Jean Delannoy, Frédéric Esnault, Capucine Franchitti, Irène Garcia, Théo Hervé, Roman Huchin, Antoine Kita, Emir Kort, Pascal Le Poulain, Delphine Lemoine, Jessica Lopez, Stéphane Lucet, Nicolas Marmet, Pierre Miguet, Nicolas Perrot-Ligodières, Bruno Piketty, Sylvestre Plancke (Dep77), Laura Potter, Mathis Richard, Pierre Rivallin, Nell Salot, Manon Sireyzol (Dep 77), Maxime Zucca, l'ensemble du groupe local Corif Vallée de la Marne (VDM) et l'AVEN du Grand Voyeux.

Le suivi ornithologique de la ZPS ont été assuré de la manière suivante :

- des échanges avec les ornithologues présents sur les Boucles,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands,
- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (AEV, département de Seine-et-Marne...)
- Suivis réalisés par l'AVEN et la LPO.

Pour la synthèse des données 2020 (**Tableau 7**), de précieuses données ont été communiquées, d'une part les données ornithologiques extraites de la base de données Cettia-IDF pour l'année 2020 sur l'ensemble du site Natura 2000, transmises par l'ARB en Île-de-France.

Sur ce tableau nous pouvons observer le nombre d'observations de chacune des espèces justifiant la désignation de la ZPS, selon la liste fixée par l'arrêté ministériel du 26 novembre 2019.

Surlignées en vert les observations les plus nombreuses. Le nombre d'observations présente nécessairement des biais liés aux zones que fréquentent les observateurs, contributeurs de Cettia-IDF, et aux espèces qu'ils observent. En outre une unité correspond, non pas à un individu, mais à une observation d'un ou plusieurs individus.

D'après ce tableau, la Bondrée apivore, le Busard des roseaux, le Blongios nain (*Butor blongios*), la Gorgebleue à miroir, le Martin-pêcheur d'Europe, le Milan noir, la Mouette mélanocéphale, l'Œdicnème criard, et la Sterne Pierregarin, semblent relativement bien présents sur différents secteurs de la ZPS. Le Chevalier combattant, le Hibou des marais, et la Mouette pygmée en revanche présentent de très faibles effectifs d'observation.

Suivi des picidés en forêt de Vallières



Ce suivi annuel au sein de la forêt de Vallières est réalisé par Sébastien Trésonne, technicien responsable du site (AEV), afin d'évaluer le nombre de pics nicheurs. En effet, ce boisement est de grand intérêt pour ces espèces car composé en partie d'arbres sénescents ; de plus il y a été mis en place des îlots de sénescence dans le cadre d'un contrat Natura 2000 en 2013 et ce suivi est l'occasion de juger du succès du contrat. En raison du confinement lié à la crise sanitaire, aucun suivi n'a pu être réalisé en 2020

Figure 5 : Suivi des Pucidés en forêt des Vallières © AEV, J. Laviaille, 2017

Suivi des populations d'Ædicnèmes criards

Les années précédentes, la chargée de mission Natura 2000 organisait un suivi des rassemblements d'Ædicnèmes criards sur les Sablières Capoulades, SUEZ. En raison du confinement lié à la crise sanitaire, aucun suivi n'a pu être réalisé en 2020.

5 Projet d'extension du site Natura 2000

Ce projet a été voté lors du dernier COPIL (COPIL 9) qui s'est tenu le 22 octobre 2019 à la maison du Grand-Voyeux.

Trois secteurs ont été initialement pressentis au point de départ du projet : les terrasses alluviales de Vignely, un secteur à Fresnes-sur-Marne, et les carrières exploitées par GSM situées à Changis-sur-Marne et Jaignes.

Il avait été évoqué la possibilité de faire approfondir l'étude par un-e stagiaire en 2020. Ainsi le sujet a été développé dans le cadre du stage d'Amiirah BURAHÉE de fin de Master Espace et Milieux – Territoires Ecologiques, et de la courte période de vacation qu'elle a poursuivi jusqu'en début d'année 2021. L'objet de son travail était de débiter le montage scientifique du projet. Elle devait ainsi reconsidérer la zone dans son ensemble, compiler et mettre en forme les données scientifiques disponibles, afin d'évaluer la pertinence d'intégrer ces secteurs à la ZPS. Dans ce cadre elle a réalisé des enquêtes auprès des ornithologues du secteur, des visites de sites, et recueilli les données disponibles en ligne. Elle a ensuite élaboré un rapport et différents types de cartes basées sur les observations terrains et des données recueillies par ailleurs :

- Observation de l'avifaune ;
- Occupation du sol ;
- Utilisation du secteur par les oiseaux d'intérêt communautaire ;
- Périmètre d'intérêt avifaunistique pour l'extension.

Outre les secteurs de Vignely et Changis-sur-Marne, d'autres secteurs semblent pertinents à investiguer dans cette étude :

- Fresnes-sur-Marne ;
- Citry ;
- Parcelle à proximité du parc du pâtis à Meaux ;
- Germigny l'Evêque ;

- Vaires-sur Marne.

Le secteur de Fresnes-sur-Marne est fréquenté depuis plusieurs années par des espèces à fort enjeu de conservation en période de nidification, l'Œdicnème criard et la Gorgebleue à miroir notamment. En outre, les discussions avec les partenaires et les ornithologues ont amené à considérer les autres secteurs.

Le stage et la vacation ont été pris en charge par la subvention de l'animation Natura 2000. Une présentation des résultats de l'étude a eu lieu le 11/01/2021 auprès de la DRIEAT et de la DDT 77.

Au cours de cette année, l'animatrice Natura 2000 a également échangé avec les élus afin de leur faire part de l'étude qui se tenait dans leur commune. Un rendez-vous de restitution avait été prévu en septembre mais a dû être annulé. Il sera reporté à une période ultérieure.

6 Actualisation du DocOb

Le DOCOB date d'octobre 2010. Beaucoup d'informations y figurant nécessitent d'être actualisées. Un travail de recueil des données scientifiques en vue d'actualiser le DOCOB a été lancé en fin d'année par Amiirah BURAHÉE, vacataire pour quelques mois.

Voici les actions qu'elle a réalisées entre fin 2020 et début 2021 :

- Synthèse de données des espèces du DOCOB sur les 5 dernières années (2015 à 2020), recueil des données naturalistes CETTIA, Faune IDF, et des synthèses des groupes locaux de la Vallée de la Marne (LPO) ;
- Récupération des données shp par Écosphère (une grande partie des données de l'Atlas) ;
- Traitement SIG des données de nidification (Po, Pr, C) (PP) ;
- Échanges avec l'AVEN.

Ce travail nécessite d'être poursuivi sur les années 2021 et 2022.

7 Information, communication, sensibilisation

7.1 Création et mise à jour d'outils de communication

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne>

Les informations figurant sur le site internet sont pour la plupart dépassées depuis un certain nombre d'années. Il conviendra de les actualiser au plus tôt.

En outre, la plaquette de communication nécessite également une mise à jour comme cela avait été mis en avant lors du dernier COPIL du 22 octobre 2019.

7.2 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

La chargée de mission Natura 2000, a :

- Participé au CST et au CCG de la RNR Grand Voyeux les 31/01 et 03/02 ;
- Rencontré les maires de deux communes, Changis-sur-Marne et Luzancy, pour discuter de Natura 2000 et des possibilités qui leurs sont proposées, soulever les points de blocage.

7.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Réseau Natura 2000 en Île-de-France

Le 10/09/2020, la chargée de mission Natura 2000 a participé à la journée régionale ZSC organisée par la DRIEE, en lien avec le CBNBP et l'animatrice des sites 95, sur les sites N2000 "Coteaux et boucles de Seine", et "Vallée de l'Épte".

Propriétés régionales en périmètre Natura 2000

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 3 100 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animatrice Natura 2000 joue occasionnellement le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Elle suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance des enjeux Natura 2000 sur les propriétés régionales concernées et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, les ZPS et ZSC concernées sont :

- Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Épte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

8 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

La chargée de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Elle est susceptible de se rendre aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...) et/ou de répondre aux sollicitations de la DRIEE.

Au cours de l'année 2020, la chargée de mission Natura 2000 n'a pas été sollicitée.

9 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

9.1 Organisation de la gouvernance du site

9.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

Du fait du changement d'animatrice en cours d'année 2020 et également en raison de la situation sanitaire, le comité de pilotage ne s'est pas réuni cette année.

En outre, la nouvelle chargée de mission Natura 2000 a rencontré Monsieur Chevron, Conseiller Régional, et Président du Comité de pilotage depuis septembre 2017, le 24 septembre 2020 afin faire le point sur les dossiers en cours.

9.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'État

La chargée de mission Natura 2000 a échangé tout au long de l'année avec les missions Natura 2000 de la DDT de Seine-et-Marne et de la DRIEE, notamment pour le suivi régulier des évaluations d'incidences Natura 2000 et des contrats Natura 2000 en cours sur la ZPS.

Elle a aussi été en contact avec le service agriculture de la DDT de Seine-et-Marne pour le suivi des dossiers MAEC.

9.2 Gestion administrative et financière

Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer de la Présidente de l'AEV

En tant que collectivité territoriale agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV est dotée d'un conseil d'administration qui habilite sa Présidente à signer les documents officiels. Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 prépare pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la charte et notamment des contrats Natura 2000.

Suivi administratif et financier

Chaque année, la chargée de mission Natura 2000 dépose une demande de subvention pour l'animation de la mise en œuvre du DocOb auprès de la DRIEE. Elle dépose également la demande de paiement relative à l'animation de l'année précédente, et procède au suivi administratif et financier de l'animation.

En outre, la chargée de mission Natura 2000 s'occupe du suivi administratif et financier des contrats Natura 2000 dont l'Agence des espaces verts bénéficie en tant que gestionnaire de propriétés régionales. Elle appuie ses collègues gestionnaires pour le montage des dossiers de demandes de subvention et de paiement relatifs aux contrats Natura 2000.

10 Synthèse

- ✓ L'année 2020 a été marquée par le changement d'animatrice et une situation sanitaire réduisant en partie l'activité Natura 2000.
- ✓ Un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV pour la RNR Grand Voyeux.
- ✓ La charte Natura 2000 a été signée par un propriétaire privé et l'AEV, et renouvelée pour le département 77. En outre trois nouveaux agriculteurs se sont engagés dans un contrat Natura 2000 agricole (ou MAEC) sur le PAEC des Boucles de la Marne, pour un total de surfaces nouvellement engagées de 69,88 hectares.
- ✓ Malgré une baisse importante du nombre de projets en 2020 du fait de la situation sanitaire, plusieurs évaluations des incidences Natura 2000 ont fait l'objet d'une expertise par la chargée de mission Natura 2000, pour des projets variés allant des manifestations sportives aux projets d'aménagement et d'installations classées.
- ✓ L'année 2020 a été marquée par le projet d'extension du site avec la mise en place d'une étude scientifique et des enquêtes et échanges terrain, qui ont permis de cibler plusieurs sites intéressants.
- ✓ Comme les années précédentes, l'année 2020 a pu compter sur de nombreux contributeurs pour les données de suivi de l'avifaune.
- ✓ Aucun COPIIL n'a eu lieu en 2020 du fait du changement de poste et la situation sanitaire.
- ✓ Le DocOb et le site internet nécessitent une mise à jour importante.